

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : **8768**

Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **EL HADJIA BERNADINE KARIM**

Date de naissance : **29-12-67**

Adresse :

Tél. : **0661157165** Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. KANDOUL HARI MOHAMED
Médecine Générale
137, Rue du Gharb, Hay Layoun
Casablanca - Tél: 05 22 28 70 59
INPE: 091083238

Date de consultation : **86/03/84**

Nom et prénom du malade : **BEN MOUSSA** Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : **H.F.A +** **AVC 2006** Enfant

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

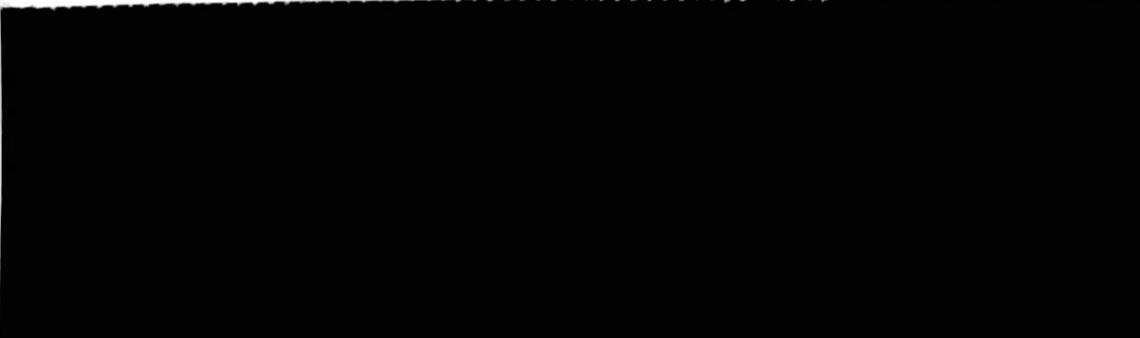
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA**

Le : **19/04/2024**

Signature de l'adhérent(e) : **[Signature]**



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/03/2014	2	1	150,00	Dr. KANDOUL HARI MOHAMED Médecine Générale 37, Rue du Gharbi, Hay Layounie Casablanca - Tél: 05 22 28 70 59 INPE: 091083238
24				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie des Papillons 36, Rue Jules Guesde Oasis - Casablanca Tél: 05 22 25 69 83	26/03/2024	368,00 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
REGAGUI LABORATOIRE Casablanca	20/03/2024	B 200 + 0,89	189,5 DH
REGAGUI LABORATOIRE Casablanca	21/03/2024	B 300 + 0,89	38,2 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	D G	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	B	00000000 00000000 35533411 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur KANDOUL Harti Malika

**Médecine Générale
ECHOGRAPHIE**

Diplomée en Gynécologie Médicale
de l'université de Strasbourg (France)

الدكتورة قندول حارثي مليكة

الطب العام

الفحص بالصدى

**حاصلة على دبلوم طب النساء
جامعة سطرايسبرغ (فرنسا)**

137, Rue du GHARB - Quartier Laayoun
(ex derb Espagnol) - Casablanca

Téléphone : 05 22 28 70 59

137، زنقة الغرب - حي العيون
(درب السبنيول سابقا) - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 28 70 59

Nom du malade : Ben mousa Hanafi

Casablanca, le : 26/03/86

11 Couveuse 5 m = 4
✓ ✓



Pharmacie des Papillons
36, Rue Jules Gassies - Casablanca
Tél: 05 22 25 69 83

Dr. KANDOUL HARTI Malika
Médecine Générale
137, Rue du Gharb, Hay Layoune
Casablanca - Tél: 05 22 28 70 59
INPE: 091083238

92,00

92,00

92,00

92,00

Docteur KANDOUL Harti Malika

**Médecine Générale
ECHOGRAPHIE**

Diplômée en Gynécologie Médicale
de l'université de Strasbourg (France)

الدكتورة قندول دارثي مليكة

الطب العام

الفحص بالصدى

**حاصلة على دبلوم طب النساء
جامعة سطرايسبرغ (فرنسا)**

137, Rue du GHARB - Quartier Laayoun
(ex derb Espagnol) - Casablanca

Téléphone : 05 22 28 70 59

137، زنقة الغرب - حي العيون

(درب السبنيول سابقا) - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 28 70 59

Nom du malade : Bé n. mous - Blou -

Casablanca, le: 26/08/2018

*Dr. KANDOUL HARTI Malika
Médecine Générale
137, Rue du Gharb, Hay Layoune
Casablanca - Tel: 05 22 28 70 59
INPE: 091083238*

Dr. KANDOUL HARTI Malika
~~Médecine Générale~~
137, Rue du Gharb, Hay Layoune
Casablanca - Tél: 05 22 28 70 59
INPE: 091083238



*Dr. KANDOUL HARTI Malika
Médecine Générale
137 Rue du Gharb, Hay Layoune
Casablanca - Tel: 05 22 28 70 59
INPE: 091083238*



مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGAGUI

S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

861
2024

FACTURE N° : 2403202020

Casablanca le 20-03-2024

Mme Hanane BENMOUSSA

Date de l'examen : 20-03-2024

INPE :



Caisse : **MUPRAS**

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
B161	Thyroxine libre: T4 libre	B200	B	178.00 MAD
Total				189.50 MAD

TOTAL B : 200

TOTAL DOSSIER : 189.5DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent quatre-vingt-neuf dirhams cinquante centimes



Date de l'examen : 27-03-2024

INPE :

Caisse : MUPRAS



Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
B118	Glycémie	B30	B	26.70 MAD
				Total 38.20 MAD

TOTAL B : 30

TOTAL DOSSIER : 38.2DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trente-huit dirhams vingt centimes

